



HAL
open science

Mémoire collective et construction de l'oubli chez les Kurdes alévis originaires de Dersim

Hatice Soytürk

► **To cite this version:**

Hatice Soytürk. Mémoire collective et construction de l'oubli chez les Kurdes alévis originaires de Dersim. *Revue des Sciences sociales*, 2010, “ La construction de l'oubli ”, 44, pp.120-125. hal-01290188

HAL Id: hal-01290188

<https://hal.science/hal-01290188>

Submitted on 17 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HATICE SOYTÜRK

Doctorante en sociologie

Université de Strasbourg

Laboratoire Cultures et sociétés en Europe

(UdS/CNRS)

<hatice.soyturk@misha.fr>

Mémoire collective et construction de l'oubli

chez les Kurdes alévis originaires de Dersim

Il n'est généralement possible de traiter de l'oubli qu'en rapport avec la construction d'une mémoire collective. Notre travail de thèse sur la mémoire collective des Kurdes alévis originaires de la province de Dersim et vivant en France, à cheval sur plusieurs champs de la sociologie (sociologie de la migration, de l'éthnicité, du religieux et de la mobilisation), vise à comprendre comment ce groupe social construit et structure sa mémoire, et donc l'oubli, de manière à saisir la place de l'altérité dans cette construction (l'Autre représentant souvent le Turc sunnite, le Turc alévi ou le Kurde sunnite). Il est ainsi possible de rendre intelligibles les conflits interethniques et interreligieux engendrés par les affirmations identitaires, notamment les conflits entre Turcs et Kurdes, entre Alévis et Sunnites et entre Turcs et Kurdes alévis.

Qui sont les Kurdes alévis de Dersim ?

Dersim est le nom d'une région située en Anatolie, dans la partie est de la Turquie. Le relief montagneux domine cette région même s'il est assez diversifié. Concernant le sens

étymologique de ce mot, on sait que Dersim vient du kurde et qu'il signifie «La Porte d'Argent». Il est constitué des vocables *der* qui signifie «la porte» et *sim* qui signifie «l'argent». Le toponyme fait sans doute allusion aux massifs montagneux, aux sommets enneigés, qui entourent la région, mais aussi à la richesse des particularismes culturels, linguistiques et religieux de la région. Dersim est à l'origine le nom kurde de la ville de Tunceli, qui a été renommée ainsi par l'État turc en 1936, comme la quasi-totalité des villes de la région portant un nom kurde.

La majorité de la population de Dersim n'est pas d'origine ethnique turque, elle se dit kurde et pratique un islam chiite plutôt que sunnite. L'alévisme est une croyance proche (ou fait partie) de l'islam, mais les Alévis s'apparentent davantage à un groupe hétérodoxe d'origine chiite. Pour comprendre les ressemblances entre l'alévisme et le chiisme, il faut observer les pratiques religieuses (le culte qu'ils vouent à Ali et aux douze imams, le jeûne pendant le mois de Muharram, etc.), les rituels et les interprétations de l'islam chez

les Alévis ainsi que l'influence des croyances préislamiques. Le nombre exact des Alévis est difficile à établir en Turquie et en France (Bauer J., s. d.), car dans le recensement en Turquie, ils apparaissent dans la catégorie «islam», ce que beaucoup d'entre eux récuse. S'agissant d'une croyance religieuse et/ou culturelle majoritairement pratiquée par les Turcs et les Kurdes, l'alévisme n'est pas aisément définissable. Les chiites anatoliens, qu'ils soient d'origine ethnique turque ou kurde, forment un groupe métissé. Ils sont divisés ethniquement, linguistiquement, religieusement et même politiquement.

La question de l'oubli

Concernant le cas des Kurdes alévis de Dersim (Bozarslan 1997), si les thèmes de la mémoire et de l'oubli ont été peu abordés en Turquie et en Europe, c'est en partie parce que la «population turque» est très hétérogène : plusieurs ethnies, croyances, langues contribuent à autant d'histoires et de mémoires différentes (Andrews 1989, p. 18).

Mais aussi, les recherches et la diffusion des résultats en sciences sociales sont encore difficiles à mener en Turquie, même si nous observons une certaine normalisation ces dernières années. Le contrôle de l'information reste encore une priorité pour les dirigeants de l'État turc bien que les individus comme les groupes aient en principe le droit de savoir, de connaître et de faire connaître leur propre histoire. L'immigration turque a fait surgir des particularismes ethniques et culturels qui avaient été occultés pendant la genèse de l'État turc. C'est ce qui nous a conduit à nous intéresser à l'histoire des Kurdes migrants, réfugiés politiques, et de leurs héritiers en France. La présente étude s'appuie sur plus de cinq années d'engagement ethnographique parmi les familles kurdes et alévis originaires de Dersim et résidant en France, ainsi qu'au sein de leurs associations. Cette enquête visait à comprendre non seulement leurs pratiques sociales et culturelles, mais aussi les différents aspects et usages de leurs mémoires, qui montrent comment se construit l'oubli en diaspora¹.

Dans un premier temps, nous nous proposons d'éclairer les rapports existant entre la mémoire et l'oubli chez les Kurdes alévis. Dans un second temps, nous traiterons plus particulièrement d'un événement qui a été longtemps oublié, donc « non sélectionné » de la mémoire collective en construction : il s'agit des événements de Dersim de 1937-38. Nous essaierons de montrer que l'oubli est en lien avec la question de la transmission. Les éléments oubliés par les Kurdes alévis de Dersim seront rapprochés du point de vue des Alévis et des Sunnites.

La mémoire et la construction de l'oubli chez les Kurdes alévis de Dersim

Les formes de l'oubli

Nous savons depuis les écrits de Maurice Halbwachs (1925, 1950), que la mémoire n'est pas le passé mais

une construction permanente à partir d'événements antérieurs, sélectionnés à la lumière du présent. Pour Roger Bastide (1970), c'est la réactualisation du passé par l'action présente qui constitue le propre de la mémoire collective. La part d'autrui est significative dans la construction de la mémoire (Deroche 2004) et aucun souvenir individuel ne peut être le résumé d'une mémoire collective. Les membres d'un groupe ou d'une société partagent principalement ce qu'ils ont oublié de leur passé commun. La mémoire pourrait être ainsi davantage l'ensemble de leurs oublis que l'ensemble de leurs souvenirs.

Cette affirmation nous amène à nous poser la question suivante : est-ce que l'oubli correspondrait alors aux éléments non sélectionnés de la mémoire collective en construction ?

En effet, l'oubli pose essentiellement la question de la transmission. Voici plusieurs questions qui nécessitent réflexion : qu'est ce que les Kurdes alévis ne transmettent pas ou alors qu'est ce qu'ils refusent de recevoir ? En d'autres termes, qu'est ce qu'ils ont reçu dont ils se sont séparés ? Pour quelles raisons y a-t-il eu séparation ? Existe-t-il des raisons d'oublier ? Est-ce que seule la mémoire familiale est soumise à ces choix ? Qu'est ce qui peut provoquer l'oubli de ses origines ?

Selon Marc Augé (1998, p. 7), « l'oubli est nécessaire à la société comme à l'individu ». Il existe plusieurs formes de partage de la mémoire, et en conséquence plusieurs formes de partage de l'oubli. Marc Augé distingue « trois figures de l'oubli » : il s'agit du « retour », mis en œuvre par la possession, du « suspens », dont les rites sont le soutien et le « recommencement », sorte de mort puis de renaissance orchestrée par l'initiation.

Selon Joël Candau (1995), il peut exister différentes formes de l'oubli : « l'oubli véritable », originel ; « l'oubli institutionnalisé » ; le « demi oubli » qui correspondrait à la forme mécanique du « devoir de mémoire », et « l'oubli euphémisé », qui correspond à une certaine euphémisation du déni commémoratif ou du déni des traces (les Kurdes, par exemple, ne donnent pas la signification pleine des événe-

ments, généralement parce qu'ils se méfient ou par phobie).

Le « devoir d'oubli »

Le « devoir d'oubli » n'est pas moins nécessaire que le « devoir de mémoire ». Les gens de Dersim ont besoin d'oublier et font tout pour y parvenir, pour précisément « rester présent, oublier pour ne pas mourir » (Augé 1998, p. 122).

Nous pouvons tout d'abord citer l'amnésie qui s'organise autour de certaines pratiques religieuses et le déni commémoratif qui occulte certains événements du passé, pourtant chargés de significations historiques pour les Kurdes alévis. En conséquence, il n'est pas question que du partage mémoriel mais aussi du partage de l'oubli. Aujourd'hui, paniqués par la perte, et conscients de cette situation critique, les Kurdes alévis assument la dissipation de leurs héritages.

Au niveau des nouvelles générations, l'oubli pose la question de la manière dont les groupes construisent leur identité, c'est-à-dire en identifiant des événements correspondant à leur histoire collective. Dans ce cadre, la transmission des événements historiques a affaire à la mémoire collective à la fois comme objet d'étude mais aussi comme support. Marc Augé (1998, p. 47), allant plus loin dans l'exploration des liens entre l'oubli et les récits de vie (aspects historiques), donne cette idée qui semble significative : « l'opérateur principal de la mise en « fiction » de la vie individuelle et collective, c'est l'oubli ».

Les commémorations, les pratiques religieuses et les faits occultés mais souvent rappelés au sein de la cellule familiale et dans les associations obéissent à l'impératif du « devoir de mémoire ». En conséquence, les Kurdes ne se trouvent pas moins rassemblés par leurs souvenirs que par leurs oublis. Mais quelle est la réalité de ce partage mémoriel ? Que désigne le partage de l'oubli ? Nous pouvons facilement parler de partage de l'oubli au sein du groupe kurde et alévi, puisqu'il y a nécessairement partage de l'absence de représentations relatives à certains événements du passé.

Notre époque est caractérisée par une frénésie commémorative et par la multiplication des lieux de mémoire. Pierre Nora (1997) parle à ce sujet de « boulimie commémorative ». De plus en plus de lieux sont investis par la mémoire, cependant, cette renaissance ne produit complètement ses effets que parce qu'elle s'accompagne dans le même temps d'un déni des traces qui laisse dans l'ombre des pans entiers du passé.

Cet oubli partagé est le plus souvent insaisissable. Il est difficile d'en inventorier des signes puisqu'ils se caractérisent par l'absence ou par la perte, par ce qui n'est pas ou par ce qui n'est plus.

Cette recherche fait apparaître que le simple fait de pouvoir repérer un oubli collectif signifie que cet oubli n'est en réalité pas total et définitif. Il existe certainement des pans entiers du passé collectif des Kurdes alévis qui ont été oubliés totalement ou partiellement, qui sont redécouverts actuellement et qu'ils veulent réactualiser. Parmi ces formes de l'oubli qui peuvent exister, nous pouvons citer :

- l'oubli des commémorations
- l'oubli des multiples révoltes et combats
- l'oubli ou le refoulement par les descendants
- l'oubli dans les manuels scolaires qui n'ont pas intégrés l'histoire des Kurdes de Turquie
- l'oubli ou la méconnaissance du nombre de déplacements forcés...

Les événements de Dersim (1937-1938) ■

Pour comprendre les différentes étapes de la construction de l'oubli, nous prendrons l'exemple d'un événement historique précis, qui est resté gravé dans la mémoire collective des Kurdes alévis de Dersim en migration: les événements de Dersim de 1937-1938.

La création d'un État-nation

En Turquie, pays successeur de l'Empire ottoman, la construction de

l'État-nation s'est accompagnée de la mise en place d'une identité nationale épurée d'éléments considérés comme exogènes. L'État a organisé la mainmise sur l'histoire des populations de Turquie puisque son souhait était d'avoir une Turquie homogène ethniquement, culturellement, politiquement et religieusement.

Mustafa Kemal a mis en place une politique d'unification plutôt qu'une politique basée sur la fraternité entre les différentes entités nationales. Cette politique d'unification est passée par une redéfinition de l'identité turque. L'objectif de Mustafa Kemal était de rassembler la population turque dans son ensemble autour d'une idée nouvelle: la patrie (*vatan*) ou encore la nation (*devlet*). Le sentiment national turc apparaît alors comme une réaction au démembrement de l'Empire ottoman. Un démembrement qui avait commencé au début du xvii^e siècle et qui a abouti en 1920 à la signature du Traité de Sèvres, stipulant la création d'un État arménien indépendant, incluant les provinces orientales de la Turquie, et d'un Kurdistan indépendant, ainsi que le rattachement de la côte égéenne à l'État grec.

La guerre d'indépendance, menée par Mustafa Kemal et ses partisans pendant les années, qui suivirent la Première Guerre mondiale a permis de raviver ce sentiment d'unité nationale² (et de le faire naître là où il n'existait pas). La religion n'est donc plus le cœur de ce sentiment, comme ce fut le cas dans l'Empire ottoman où l'on se définissait d'abord comme musulman. La distinction se fait désormais en fonction de l'origine ethnique: nous sommes passés de l'expression « *Dieu merci, je suis musulman!* » à « *Heureux celui qui peut se dire Turc!* ».

Cette redéfinition identitaire contraint à une falsification de l'histoire des Turcs.

La politique de « turquification » ou de « dékurdification » des non-Turcs

Quels sont les dispositifs mis en place pour « turquifier » la population de Turquie et maintenir l'unité nationale turque dans les provinces orientales ?

Les Kurdes posent problème à la Turquie. Les autorités turques de l'époque n'ont jamais pris contre eux des mesures de déportation massive hors des frontières turques comme ce fut le cas de nombreuses minorités en Anatolie orientale du sud-est. Toutefois, les Kurdes sont soumis à une politique de « turquification » ou encore de « dékurdification ».

Face à cette politique, de nombreuses révoltes kurdes éclatent (Alexanian 1998, p. 131-145 et Özkök 1937, p. 7-38). Trois peuvent être retenues par leur importance. La première est menée par le chef religieux kurde Cheikh Saïd dans la région de Piran (1925). L'origine de cette révolte a pendant longtemps été présentée par les historiens comme religieuse parce qu'elle semblait au départ une réaction contre l'État. Cinq années plus tard, en 1930, une nouvelle révolte kurde nommée « révolte d'Ararat » éclate dans la région du Mont qui porte ce nom. Il s'agit d'une révolte préparée depuis 1927 par le Comité National kurde appelé *Khoyboun* (être soi-même). Les frères Bedirkhani et Ihsan Nuri sont les instigateurs de ce mouvement dont le mot d'ordre est de continuer la lutte nationale. L'insurrection déclenchée en 1930 se soldera par un échec. La région de Dersim est l'une des dernières régions kurdes à s'être révoltée en 1937-1938. Elle inquiète à l'époque le gouvernement d'Ankara. Politiquement, Dersim est presque un État dans l'État et le gouvernement turc n'a jamais réellement pu jusqu'à présent étendre son contrôle sur cette zone. De plus, le relief montagneux et les difficultés d'accès font de la région un lieu qui se prête à des insurrections difficiles à réprimer.

Le rapport fourni en 1927 par Hamdi Bey, l'inspecteur de l'Administration civile laisse imaginer les mesures étatiques qui seront prises quelques années après :

Ils (les gens de Dersim) renient leur « turquicité » et dérangent leur entourage par un courant de « kurdicité » venu de l'extérieur (...) Le peuple de Dersim, intelligent, malin et tricheur, est agressif et obéissant en fonction de la force de l'État ou de sa faiblesse. Essayer de réformer Dersim, en ouvrant des écoles, en construisant des chemins,

en créant des raisons de providence économique et des usines... n'est qu'une illusion. Les Dersimien sont les prisonniers et les marionnettes des Aga et Seyyid, qui sont à leur tour sous l'influence des problèmes économiques, des tromperies de l'extérieur et de l'intérieur, des tendances « kurdistes », des sentiments de vengeance, alimentés de la chute du dernier mouvement réactionnaire et des forces noires dérangées par les réformes religieuses et sociales. Ce sont eux qui provoquent le brigandage. Si la politique du salut continue encore pendant quelques temps, il faudra s'attendre à des troubles et des agitations encore plus graves... (Öztürk 1984, p. 39).

Mustafa Kemal annonce dans un discours la détermination du gouvernement d'en finir avec Dersim: « Notre affaire la plus importante est l'affaire de Dersim. Il est nécessaire de détruire, de nettoyer cet abcès terrible et de couper ses racines » (Dersimi 1988, p. 184).

Une proposition de loi³ spécifique à Dersim (*Tunceli Kanunu*) est adoptée à l'unanimité en 1935. Elle complète la « loi sur l'installation » de 1932. Selon cette loi, Dersim se situe dans la « zone 4 », c'est-à-dire une région à « évacuer » totalement.

Ces lois et leur application montrent que Dersim représente un cas particulier dans l'histoire des Turcs et des Kurdes de Turquie. Les événements de 1937-38 furent très sanglants et n'épargnèrent personne: jeunes, personnes âgées, femmes, hommes, enfants. Les originaires de Dersim en France parlent même de « syndrome de Dersim » ou de « génocide ».

Une autre mesure prise par les autorités de l'époque pour venir à bout des émeutes et des révoltes dans les régions orientales consiste en l'application de la loi n° 2510, plus connue sous le nom de « loi de 1932 », qui envisage le déplacement forcé de la population kurde vers les régions ouest de la Turquie (*kürtlerin mecburi iskani*). Suite à cette loi, de nombreux villages kurdes furent évacués et leur population déplacée dans les villes et villages de l'ouest de la Turquie afin d'homogénéiser la population.

Beaucoup de Kurdes (nous ne connaissons pas le nombre exact) furent jugés et condamnés sur place

par les Tribunaux d'Indépendance (*Istikâl Mahkemeleri*)⁴. Ces tribunaux furent créés à l'origine pour défendre et protéger la patrie contre ses ennemis. Ils résultent d'une législation luttant contre la trahison envers la patrie (*Hiyanet-i Vataniye Kanunu*) (1920). Ils auront très vite d'autres fonctions, dont celle de réprimer les révoltes, les opposants à la République, les partisans du Califat et les communistes. Les quatorze sièges des Tribunaux d'Indépendance, dont sept placés dans les régions kurdes de la Turquie, seront chargés de condamner les collaborations avec les ennemis, la désertion, les révoltes, l'espionnage, la prostitution, etc. (Aybars 1982).

Dersim 1937-38 comme analyseur de la construction de l'oubli

Très souvent victimes de ségrégation sous les Ottomans et même pendant la République, les Kurdes alévis semblent avoir appris à dissimuler leur identité ethnique et religieuse. Est-ce par devoir ou par obligation ?

Il nous a semblé indispensable de nous baser sur l'histoire et sur les récits de vie recueillis en France auprès de Turcs, Kurdes, Alévis et Sunnites, afin de comprendre les raisons éventuelles de l'oubli collectif des Kurdes alévis de Dersim.

Pour ce faire, nous les avons interrogés sur la manière dont les grands événements collectifs ont été gommés au fil des années dans l'espace familial et public en Turquie: par exemple les souvenirs des massacres qui ont eu lieu en 1937-1938 à Dersim, les déportations, les exils forcés, etc.

Le vécu des Kurdes alévis

Dans le cas étudié ici, pourquoi les Kurdes alévis de Dersim oublient-ils tels événements et non pas tels autres ?

Alper, un jeune homme d'origine kurde et alévi interrogé dans le cadre de notre travail de thèse, explique la manière dont l'État a tenté d'effacer la mémoire collective des Kurdes de Dersim (traduit du turc au français):

« L'assimilation représente l'une des plus dangereuses stratégies de guerre au monde. Il est question de l'histoire d'un pays qui a vécu une des assimilations les plus profondes et les plus tendues. Il s'agit d'un pays qui ignore ses pages noires. Aucune source d'informations présentant le symbole de l'État turc ne peut t'être utile pour comprendre la réalité du passé. »⁵

Ce témoignage montre bien que dans l'imaginaire des Kurdes, l'État turc a développé une technique d'assimilation afin d'homogénéiser le pays et l'histoire de la Turquie. Alper le dit bien, il pense que la Turquie ignore son passé et une partie de son histoire. Une histoire qui semble être manipulée aux yeux des Kurdes de Turquie.

En effet, l'histoire des Kurdes a été très largement occultée en Turquie et en Europe. Il a fallu que l'État et les Kurdes passent par l'oubli afin de réactualiser leur passé commun. La question essentielle reste inchangée pour la République turque: faut-il que la Turquie se souvienne ou faut-il qu'elle oublie? La difficulté d'y répondre tient à la nécessité de faire le tri entre les principes et les intérêts. La question est si aigüe que l'oubli sera longtemps une obligation constitutionnelle.

Un autre témoignage, cette fois-ci d'un jeune homme kurde et alévi originaire de la province de Dersim, montre les difficultés rencontrées par les familles alévis (après l'exode rurale) à préserver leur identité dans les grandes villes de Turquie et les changements à partir des années 1990:

Dans les années 1992-93, on habitait dans un petit quartier à Kadıköy. Ce quartier est un quartier de gauche, mais là il y avait des quartiers de Trabzon'lu, Kastamonu'lu, et une dizaine de familles de Sivas alévis. Les autres, ils étaient sunnites, des Turcs mais aussi nationalistes. Quand on a déménagé dans ce quartier, ma mère avait peur parce qu'ils ont massacré plein de gens à Maraş. Du coup elle avait peur. On ne devait jamais dire qu'on est Kurde et Alévi. Devant les gens on disait qu'on était Turc et Sunnite. On était ni Kurde ni Alévi. Et ça, c'était au début des années 1990. Oui. Après les événements de Sivas en 1993⁶, les gens sont sortis de leur moule. Ils ont commencé à dire qu'ils sont alévis. Cet événement a été un élément déclencheur dans l'affirmation de leur identité parce

qu'après le coup d'État, l'arrivée de Turgut Özal au pouvoir... Il y a eu une libéralisation en Turquie. Il a subventionné pas mal d'associations, pour que les gens défendent leurs droits. À partir des années 1990, une conscience alévie commença à se développer dans les grandes villes.

À la lecture de ce témoignage, nous constatons que l'alévisme a constitué un problème connexe de la question kurde en Turquie. Il en découle que l'émigration des Kurdes alévis a nettement favorisé le retour des événements oubliés en Turquie et l'expression politique des revendications.

En effet, les événements de Dersim sont toujours présentés par les Kurdes de Dersim comme une période à forte charge mémorielle. Le passé ou la mémoire est une ressource dont le groupe kurde ne peut faire l'économie s'il veut construire ou reconstruire son identité. Qu'il s'agisse de la commémoration ou des lieux de mémoire, la dimension identitaire permet souvent de comprendre pourquoi il est important d'insister sur le partage de la mémoire destinée à développer profondément, chez les jeunes générations, l'esprit historique et le sentiment de continuité.

En conséquence, il est plus important de s'intéresser aux oublis qu'aux souvenirs. L'oubli commémoratif par exemple, lorsqu'il est ignoré, constitue une ressource essentielle du jeu identitaire. Non seulement il censure les événements perçus comme de nature à troubler l'image que les Kurdes veulent donner d'eux-mêmes et permet de mettre davantage en saillance les événements qui sont commémorés et donc acceptés de tous et de créer ainsi une histoire valide.

L'opinion des Turcs

Ela, une jeune étudiante en psychologie, d'origine turque et pratiquant un islam sunnite, bien qu'elle soit d'une origine ethnique et religieuse différente, donc en « opposition » aux Kurdes alévis, s'exprime sur la question :

L'État turc est très autoritaire depuis la fondation de la République turque par Mustafa Kemal et tous les gouvernements qui ont suivi sont pareils. Aujourd'hui, malgré les efforts que fait l'AKP pour entrer

dans l'Union européenne, on ne reconnaît pas l'identité kurde et alévie et l'État est loin de reconnaître la mémoire des Kurdes de Dersim. Cette reconnaissance ne se fera pas tout de suite même si les Turcs entrent dans l'Union européenne. Les Turcs ne prennent en compte que les éléments qui les arrangent pour la Turquie. Encore aujourd'hui, on ne peut critiquer l'État turc, les Turcs, Atatürk, ou la Constitution. Les Turcs parlent de richesse vis-à-vis des ethnies présentes dans l'Empire ottoman. Aujourd'hui, ils sont dans une paranoïa. Ils ont peur des Kurdes et des Alévis. Dès qu'il y a une manifestation, ils croient que les Kurdes vont à nouveau se révolter comme dans les années 1930. Et cette situation est visible en Europe ou en France. Il y a des rapports très tendus entre les Turcs et les Kurdes. Cette paranoïa empêche la reconnaissance de la mémoire des Kurdes alévis. Ils ne peuvent même pas faire des commémorations en liberté. Ils n'ont pas de musées, pas de mausolées, pas un jour qui leur appartient. Et leur histoire est niée par la population turque. Tout le monde fait comme si rien ne s'était passé. Les manuels scolaires ne font pas référence aux révoltes des Kurdes ou aux émeutes dans les banlieues d'Istanbul. La mémoire est manipulée et à force, je crains que les jeunes Kurdes qui vivent en France vont oublier leur passé, leur histoire. Cette génération est au courant des faits mais est-ce qu'elle va les transmettre aux générations futures? Est-ce que cette mémoire restera vivante à jamais?

Le sujet interpelle à la fois les Kurdes alévis mais aussi les jeunes d'origine turque non alévis et vivant en France.

Aujourd'hui, la Turquie a besoin d'une réconciliation avec son passé, non par éradication, tri ou oubli, mais par l'acceptation de procédures capables de renouer un rapport au temps, comme la mise en œuvre d'une révision constitutionnelle où se dirait le lien entre le passé et le futur.

Selon Ricœur et Cassaigne (1996, p. 12-13), « s'il ne faut pas oublier c'est d'abord pour résister à l'universelle mise en ruine qui menace les traces mêmes laissées par les événements. Et c'est pour conserver des racines à l'identité et pour entretenir la dialectique de la tradition et de l'innovation qu'il faut tenter de sauver les traces.

Or, parmi ces traces, il y a aussi les blessures infligées par le cours violent de l'histoire et ses victimes. S'il ne faut pas oublier, c'est donc aussi et peut-être surtout afin de continuer d'honorer les victimes de la violence historique ».

Conclusion

Aujourd'hui, et depuis le début des négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, l'État turc est face à un défi majeur, qui ne peut être surmonté que s'il renonce au déni de la pluralité identitaire. Grâce aux avancées de la Turquie dans le cadre de la politique d'adhésion à l'Union européenne (la légalisation de l'enseignement en kurde, le droit de parler en kurde, l'ouverture des chaînes de télévision et des radios, la diffusion des émissions en kurde, le droit de culte, etc.), il semble que la majorité des Kurdes de Turquie accepte de continuer à vivre au sein de la République turque, sous réserve que leurs droits soient pleinement respectés. Les Kurdes de Turquie et ceux qui se trouvent en dehors des territoires turcs⁷ sont convaincus que ce conflit ne sera pas résolu tant que l'État turc ne s'engagera pas sur la voie de la reconnaissance de leur identité. C'est la raison pour laquelle ils demandent la reconnaissance de leur spécificité en tant que composante essentielle de la République turque en dehors même des frontières turques.

Bibliographie

- Alexanian J. (1988), *Le ciel était noir sur l'Euphrate-La tragique histoire des Arméniens*, Paris, Robert Laffont, p. 131-145.
- Andrews P. A. (ed.) (1989), *Ethnic Groups in the Republic of Turkey*, Wiesbaden, Reichert.
- Augé M. (1998), *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot et Rivages.
- Aybars E. (1982), *Istiklâl Mahkemeleri (1923-1927)*, (Les Tribunaux d'Indépendance (1923-1927)), Ankara, Kültür ve Turizm Bakanlığı yayın evi, p. 80-107.
- Bastide R. (1970), «Mémoire collective et sociologie du bricolage», *Année sociologique*, p. 65-108.
- Bauer J., «Turquie: la question alévie de Tunceli à Dersim», <http://www.alevi-fuaf.com/articules/2/261/turquie-la-question-alevie-de-tunceli-a-dersim/>, consulté le 10 février 2010.
- Besikçi, I. (1990), *Tunceli Kanunu (1935) ve Dersim Jenosidi*, Belge yayınları.
- Bozarslan H. (1997), *La question kurde. États et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Candau J. (2005), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, Collection Cours Sociologie.
- Deroche L. (2004), «La part d'autrui dans la construction de soi: quelques éléments de comparaison entre Halbwachs et Simmel», in *Maurice Halbwachs, espaces, mémoires et psychologie collective*, sous la direction de Yves Déloye et Claudine Haroche, publication de la Sorbonne, Paris, p. 33-50.
- Dersimi N. (1988), *Kürdistan Tarihinde Dersim (Dersim dans l'histoire du Kurdistan)*, p. 184.
- Gökalp Z. (1923), *Les fondements du turquisme*, Ankara.
- Göktas H. (1991), *Kürtler, Isyan, Tenkil* (Les Kurdes, Révoltes, Répressions), Istanbul, Alan yayın evi.
- Halbwachs M. (1925), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- Halbwachs M. (1950), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.
- Hartman R. (1915), «Ziya Gökalp's Grundlagen des türkidchen Nationalismus», in *Orientalistische Literaturzeitung*, septembre-octobre 1915, p. 578-610.
- Massicard E. (2001), «Sivas, une province turque entre local et global», *Etudes du CERI*, n°79, Paris.
- Nora P. (1997), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Collection Quarto.
- Özök B. (1937), *Osmanlılar Devrinde Dersim Isyanları (Les insurrections de Dersim à l'époque ottomane)*, Istanbul, Askeri Matbası, p. 7-38.
- Öztürk H. (1984), *Tarihimizde Tunceli ve Ermeni Mezalimi (Tunceli et l'oppression arménienne dans notre histoire)*, p. 39.
- Ricœur P. & Cassaigne B. (1996), «Entre mémoire et histoire», *Projet, Mémoires des peuples*, n°248, décembre 1996, p. 7-16.

Notes

1. Nous employons ici le terme diaspora pour désigner la population kurde en France, bien qu'il se définisse plus largement comme la dispersion d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde.
2. D'autres tentatives d'unification furent entreprises sous l'Empire ottoman même si celles-ci furent courtes et vaines. L'ottomanisme, le panislamisme, le panturquisme sont les trois mouvements qui ont tenté de rassembler la population sous l'allégeance d'un principe unificateur. L'ottomanisme, credo du mouvement Jeune turc, tente de mobiliser tous les peuples de l'Empire autour d'un patriotisme ottoman, c'est à dire autour du Sultan. Le panislamisme consistait à rassembler tous les peuples musulmans. Et le panturquisme était le dernier espoir d'une unité possible autour de la langue comme principe unificateur. Ce mouvement aspirait à réunir aussi bien les Turcs de l'Empire que les millions de turcophones dispersés dans le Caucase et l'Asie mineure. Cf.: Ziya Gökalp (1923), *Les fondements du turquisme*, Ankara, et Richard Hartman (1915), «Ziya Gökalp's Grundlagen des türkidchen Nationalismus», in *Orientalistische Literaturzeitung*, septembre-octobre 1915, p. 578-610.
3. La loi de Dersim, n° 2884, fut promulguée le 25 décembre 1935 et mise en vigueur le 2 janvier 1936, Cf. Besikçi I. (1990), *Tunceli Kanunu (1935) ve Dersim Jenosidi* (La loi de Tunceli (1935) et le Génocide de Dersim), Belge Yay.
4. Cf. entre autres, H. Göktas (1991), *Kürtler, Isyan, Tenkil* (Les Kurdes, Révoltes, Répressions), Istanbul, Alan yayın evi, p. 79-80.
5. «Dünyanın en tehlikeli savaş stratejisi asimilasyon çalışmasıdır. En derin ve en gergin asimile olaylarını yaşayan bir ülkenin tarihi söz konusu. Hepsinden öte bu kara sayfaları inkar eden bir ülke. Devlet totemli hiç bir kaynak sana gerçekçilik anlamında yardımcı olmaz».
6. En juillet 1993, des intellectuels et des poètes alévis et/ou kurdes et/ou de gauche ont été la cible d'extrémistes sunnites qui ont mit le feu à l'hôtel «Madımak» à Sivas en Turquie, où ils s'étaient réunis dans le cadre d'un festival culturel alévi. Cf. Massicard (2001).
7. Hormis les Kurdes, il existe plusieurs groupes en Turquie qui revendiquent la reconnaissance de leur identité. Il s'agit des Lazes, Tcherkesses, Azéris, etc. Il est difficile de connaître leur pourcentage car la majorité d'entre eux a été assimilée et n'a pas de revendication identitaire explicite comme les Kurdes.